

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Règlement numéro 1322-2024 modifiant le Règlement numéro 0844-2019 remplaçant le Règlement numéro 0335-2011 et ses amendements concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Granby afin de rajuster la rente annuelle

ATTENDU QUE la Ville de Granby a convenu de rajuster la rente annuelle de certains groupes de participants retraités et de bénéficiaires afin de compenser pour la perte d'une partie du pouvoir d'achat;

ATTENDU QUE la Ville de Granby doit modifier le régime de retraite en conséquence;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 464 de la *Loi sur les cités et villes*, tout règlement établissant ou modifiant un régime de retraite pour rétroagir à la première date à laquelle les modifications entrent en vigueur;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 17 juin 2024;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 17 juin 2024, le tout conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le 2 juillet 2024, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le règlement numéro 0844-2019 est modifié en ajoutant, après le quatrième alinéa des articles 4.4.2, 5.4.2, 6.4.2, 7.4.2 et 8.4.2, l'alinéa suivant :

« La rente annuelle, payable à tout participant qui a pris sa retraite le ou avant le 31 décembre 2019, est augmentée à compter du 1^{er} janvier 2024 de 3,03 %. La rente annuelle, payable à tout participant qui a pris sa retraite en 2020, est augmentée à compter du 1^{er} janvier 2024 de 2,01 %. La rente annuelle, payable à tout participant qui a pris sa retraite en 2021, est augmentée à compter du 1^{er} janvier 2024 de 1,00 %. Le présent alinéa s'applique également au conjoint survivant ou aux ayants cause des participants visés en faisant les adaptations nécessaires. »
3. Le règlement numéro 0844-2019 n'est pas autrement modifié.
4. Le présent règlement entre en vigueur à compter de son adoption avec effet rétroactif le 1^{er} janvier 2024.

Julie Bourdon, présidente de la séance

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe

Granby, ce 2 juillet 2024.

Julie Bourdon, mairesse

M^e Joannie Meunier, greffière adjointe